Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

3 MAI 2007 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LIV année • N. 18003 **18**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Retrouver un minimum d'esprit d'unité

Guido Cesal

Suite à l'approbation par le Conseil de la Vallée des normes portant modifications à la matière électorale et au refus conséquent des options référendaires, une nouvelle phase de la politique régionale va débuter. N'oublions pas de faire remarquer aussi le fait très positif, qui a aussi eu lieu à cette occasion, des 30 voix sur 35, à bulletin secret, qui a caractérisé ce passage et la large entente transversale rejointe au sein de notre organe législatif.
L'aboutissement de ce fatiguant et long parcours nous permet d'affronter avec sérénité les prochaines étapes du cheminement référendaire. Une réponse politique forte et claire a été donnée à qui pensait, avec cet outil innovateur, utilisé de façon impropre, atteindre des buts qui allaient bien au-delà des objectifs politiques déclarés. Si cette réponse est à la hauteur des attentes, si les résultats produisent les bénéfices espérés, il nous faudra le vérifier à l'épreuve des faits. Pour le moment, nous constatons, avec satisfaction, qu'une grande partie des forces politiques de notre région s'est regroupée autour de cette initiative et que l'Union Valdôtaine a eu un rôle décisif. Nous sommes par contre bien conscients que tous les problèmes ne sont pas résolus et que d'ici au prochain rendez-vous électoral il nous faudra aborder des arguments tout aussi engageants et contraignants. Cela exige de retrouver un minimum d'esprit d'unité, de retrouver une collaboration à tous les niveaux et de diriger l'énergie disponible vers la même direction. Il est nécessaire de laisser de côté le sarcasme et l'ironie qui sont certainement des instruments très efficaces et utiles s'ils sont utilisés contre des cibles se trouvant à l'extérieur de son propre camp et non pas contre ses alliés. Les capacités expressives, les énergies, l'amour

SUITE PAGE 2

L'assesseur Marguerettaz à Rome

Le fédéralisme fiscal à l'examen des Régions

Récemment l'assesseur au Budget, aux Finances, à la Programmation et aux Participations régionales Aurelio Marguerettaz, a participé à Rome à la « Conférence des Présidents des Régions et des Provinces Autonomes », sur délégation du Président de la Région Luciano Caveri. Une réunion qui avait à l'ordre du jour l'examen du document récent rédigé par le Gouvernement en matière de fédéralisme fiscal (qui prévoit, pour les Régions et les collectivités locales, la possibilité d'imposer des taxes aux citoyens afin de financer leurs propres dépenses) et la participation des Régions au fonds de répartition.
« *Le sujet, d'un grand intérêt tant pour notre Région que pour le système tout entier* – a précisé l'assesseur Marguerettaz – *a permis le développement d'un débat intéressant entre les représentants des différentes régions. Une discussion,*

SUITE PAGE 2

Célébration du 25 avril

Journée de la Libération

Le 62ème anniversaire de la Libération a été fêté dans différentes communes de la Région.
Le Président de la Région Luciano Caveri a participé à la célébration en intervenant à Donnas, après la messe célébrée à l'Eglise de Saint-Pierre in Vincoli.
« La Journée de la Libération – a souligné Caveri – *ne représente pas seulement une reconnaissance juste envers les hommes et les femmes qui pendant les années de la Résistance ont lutté et qui sont morts pour nous garantir ces droits, ce bien-être et cette liberté qui, aujourd'hui, caractérisent notre société.*
Le 25 avril doit être aussi un héritage moral pour tous ceux qui, nés après la guerre, et en particulier les nouvelles générations, ont le devoir de porter de l'avant et de défendre les valeurs qui se sont incarnées au sein de la Résistance, sans oublier qu'en Vallée d'Aoste se sont sur ces valeurs que s'appuient les bases de l'Autonomie ».
Au cours de la célébration, M. Caveri a aussi consigné

une plaque commémorative à l'épouse d'Ulrico Masini, figure de premier plan de la Résistance en Vallée d'Aoste, décédé en septembre dernier à l'âge de 85 ans. Un chef partisan de la basse Vallée qui a donné une contribution déterminante à la lutte contre le fascisme.

La réforme électorale point par point

Le Conseil de la Vallée a approuvé trois lois en matière électorale lors de la dernière séance. Les lois seront publiées pendant trois mois. Elles pourront être soumises au référendum confirmatif si 1/15ème au moins des électeurs en fera la demande et elles entreront en vigueur une fois que la procédure renforcée prévue par l'art. 15 du Statut aura achevé son parcours. Nous proposons ci-dessous la réforme en citant ces points fondamentaux.

Système électoral

- Maintien du Système proportionnel ;
- Barrage de liste (2 Sièges pleins) ;
- Barrage de coalition (1 Siège - Les votes attribués aux listes qui n'arrivent pas à un siège ne sont, à aucun effet, considérés valables) ;
- Pourcentage de femmes (20%) ;
- Représentativité de la minorité Walser ;
- Introduction de la *possibilité* de souscrire de la part de 2 ou plusieurs listes un *« programme commun » ;*
- Vote exclusivement pour la liste (*même si on a souscrit un « programme commun »)* ;
- 3 préférences ;
- Pas d'indications sur la fiche électorale de symboles qui représentent le *« programme commun » ;*
- Prime de gouvernabilité (la liste, ou les listes qui ont souscrit un *« programme commun »,* qui obtient entre 50% + 1 voix jusqu'à 60% acquiert 21 sièges). Dès 60% des votes ont retourne au système proportionnel pur. (22, 23 etc.) ;
- Si une liste ou plusieurs listes qui ont souscrit un *« programme commun »* obtiennent 18 sièges sans obtenir 50% + 1, il n'y a pas de deuxième tour ;
- Eventuel deuxième tour (pour les 2 listes majoritaires) si aucune liste, ou *« programme commun »* a obtenu 50% + 1 des voix ou obtenu 18 sièges. Dans ce cas, le prix de gouvernabilité garantit 18 élus et l'ensemble gagnant doit, en fait, chercher un renforcement au sein du Conseil.

Forme de Gouvernement

- Election du Président du gouvernement et du gouvernement par le Conseil de la Vallée ;
- Introduction de la fonction de vice-président du gouvernement (indiqué par le président, mais élu par le Conseil) ;
- Introduction de la motion de censure constructive au Président du gouvernement (avec l'indication du successeur et réglementations conséquentes) ;
- Réglementation de la motion de censure à un assesseur ;
- Réglementation de la dissolution du Conseil de la Vallée (on évite le recours au Commissaire gouvernemental) ;

Inéligibilités et incompatibilités

- Définition du système des inéligibilités et incompatibilités. (Tout le monde peut devenir candidat, il s'agit de supprimer à l'avance les conditions d'inéligibilité) ;
- Inéligibilité longue, 6 mois avant les élections, on doit supprimer les conditions d'inéligibilité. (Les charges et les emplois qui sont le résultat d'une décision politique discrétionnaire sont surtout concernés) ;
- Inéligibilité courte (On doit supprimer les conditions d'inéligibilité un jour avant la présentation des listes: employés régionaux, instituteurs, etc.) ;
- Dans le cas où la loi entre en vigueur après les six mois précédents les élections, les personnes inéligibles disposeront encore d'une durée d'un mois pour supprimer les conditions qui les rendent inéligibles ;
- Les incompatibilités cessent seulement dans le cas d'élection du candidat ;
- La liste qui présente un candidat inéligible sera pénalisée.
- Les employés, dans tous les cas, peuvent bénéficier de « l'aspettativa ».

Séance du vendredi 27 avril 2007

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a engagé la somme de 34 500 euros au titre de l'organisation de deux initiatives dans le cadre, d'une part, de la première édition des « Rendez-vous citoyens » institués par la loi régionale n° 6/2006 et, d'autre part, dans le cadre de la « Fête de l'Europe ».

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Aux termes de la loi régionale n° 21/2001 et dans le cadre du Centre expérimental sur l'amélioration de la viande des bovins de race valdôtaine, le Gouvernement a débloqué une enveloppe de 77 812 euros pour le programme d'activité, de recherche et d'expérimentation 2007 présenté par l'Association régionale éleveurs valdôtains (AREV).

BUDGET, FINANCES, PROGRAMMATION ET PARTICIPATIONS RÉGIONALES
L'Exécutif a décidé de transmettre au Conseil régional la proposition de délibération relative à l'approbation du plan pluriannuel 2007/2009 pour le développement du système informatique régional visé à la loi régionale n° 16 du 12 juillet 1996.

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a engagé la somme de 300 euros pour la constitution – à partir du mois d'avril 2007 – d'un groupe de pilotage régional dans le cadre du lancement de la phase expérimentale du plan I.S.S. (Insegnare Scienze Sperimentali).
Il a également débloqué 2 420 euros au titre de l'approbation de la réalisation d'un cours de formation intitulé « Insegnare italiano – modelli per lo studio della lingua » destiné aux enseignants d'italien des institutions scolaires de l'école primaire et secondaire du premier et du deuxième degré de la Région, qui se tiendra à Aoste le 8 mai 2007, dans la salle de conférence du Centre de services pour le bénévolat de la Vallée d'Aoste.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a approuvé l'organisation en 2007, avec l'association des diabétiques de la Vallée d'Aoste (ADVA) et L'Unité de base de diabétologie et d'endocrinologie de l'Agence USL de la Vallée d'Aoste, d'initiatives d'éducation sanitaire destinées à informer et sensibiliser le public et les professionnels du secteur sur les problèmes liés au diabète et aux maladies endocriniennes. Une somme de 20 000 euros a été engagée à cet effet.
Une enveloppe de 152 000 euros a été débloquée aux fins de la réalisation, par l'Agence USL de la Vallée d'Aoste, au cours de la période 2007-2008, d'un parcours de formation pour la qualification de base des opérateurs socio-sanitaires (OSS).
Une dépense de 152 000 euros a été prévue à ce titre.
Le Gouvernement a approuvé l'accord de collaboration entre l'Administration régionale, l'Assessorat de la santé, du bien-être et des politiques sociales, l'Assessorat de l'éducation et de la culture, l'Agence USL de la Vallée d'Aoste, le Conseil permanent des collectivités locales et la Questure d'Aoste en vue de la création d'un groupe de coordination interinstitutionnelle sur la maltraitance et les violences à l'égard des enfants et des adolescents et de l'élaboration de lignes directrices en la matière.
Un montant de 3 500 euros à été engagé à cet effet.

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
L'Exécutif a approuvé les projets définitifs et d'exécution des travaux destinés à compléter la rénovation et la transformation en bâtiment à usage scolaire de l'ancienne cotonnerie Brambilla, dans la commune de Verrès. Une dépense de 120 000 euros a été prévue pour ces travaux, qui concernent le centre d'accueil et les structures externes.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Au sens de la loi régionale n° 6/2001, le Gouvernement a débloqué une enveloppe de 7 300 euros pour l'organisation du congrès « L'offre touristique et le facteur humain : les savoirs et les compétences », qui se tiendra au Centre des congrès du Grand Hôtel Billia de Saint-Vincent.
Conformément à la loi régionale n° 3/2004, des aides d'un montant global de 15 300 euros ont été accordées à plusieurs associations sportives pour l'organisation de manifestations.
L'Exécutif a autorisé la SVAP società cooperativa de Charvensod à mettre en place un service destiné aux étudiants sur la ligne Aoste – Roisan – Chez-Roncoz du 2 mai au 31 décembre 2007.
La somme de 3 316 euros a été prévue à cette fin.

SUITES DE LA PAGE 1

Retrouver un minimum d'esprit d'unité

pour le Mouvement devraient être utilisés pour proposer et légitimer des projets alternatifs plutôt que pour faire du sarcasme de bas étage sur ceux qui n'ont pas hésité à se mettre en discussion et à travailler pour le Mouvement.
Chacun de nous n'est pas le dépositaire unique de ce que l'on appelle «*le bien du mouvement*» qui est, il ne faut pas l'oublier, étroitement lié, par l'article 1 de notre Statut, à l'épanouissement de notre peuple. S'arroger la prérogative d'être l'unique ou les uniques détenteurs de la vérité ainsi que les fidèles représentants d'un sentiment unitaire, compact et qui ne change pas risque d'apparaître, en ce moment hors contexte et un peu trop présomptueux. Les temps changent très rapidement ainsi que les sentiments des gens. Une force politique alimente sa capacité de pénétration dans la société avec son dynamisme, son attention à l'évolution du sentiment collectif, sa capacité d'interpréter les nouvelles exigences et les pulsions d'une société en constante et continuelle évolution. Rester replié sur soi-même, enfermé dans sa tour d'ivoire pour conserver ses propres privilèges, refuser la réalité, ne pas comprendre l'évolution des temps sont une erreur qui risque de coûter bien cher. Solliciter l'inaction pour soutenir une hypothétique sauvegarde d'une identité en pleine transformation qui ne correspond plus à celle des débuts, et à celle d'il y a quelques mois non plus, apparaît tout à fait singulier et plutôt intéressé. Alors que l'Union Valdôtaine semblait lancée vers la conquête de tous les objectifs, la dure réalité des faits nous a démontré que ce n'est plus ainsi. Il faut en prendre acte avec réalisme et humilité pour éviter de se prêter à d'autres lourdes leçons. A chacun donc de jouer son rôle, d'affronter ses responsabilités dans une perspective commune et avec un dessein unitaire à réaliser. Plus vite nous effacerons ces contradictions, plus facile deviendra le franchissement des obstacles.

Le fédéralisme fiscal à l'examen des Régions

qui malgré ses nobles intentions et ses principes d'équité et de subsidiarité entre les différents organismes locaux, voit chaque Région travailler pour améliorer sa condition en matière de finance publique. Les régions à Statut Spécial et les Provinces autonomes ont abouti à une position importante commune, qui fait référence aux Statuts Spéciaux relatifs et aux normes d'exécution pour chaque mesure qui concerne sa propre autonomie financière. Il existe, tout de même, des nuances à apporter qui seront proposées prochainement. Ce document sera ensuite soumis à l'attention du Ministre de l'Economie et des Finances Tommaso Padoa Schioppa».

A ce propos, le Président de la Région Luciano Caveri a rappelé que *«Les Statuts Spéciaux devront tenir compte de la dimension financière des Régions par rapport aux finances publiques totales, des fonctions effectivement exercées, des dépenses et des inconvénients du point de vue structurel des territoires respectifs».* De plus, en ce qui concerne les décisions prises lors de la Conférence des Régions et des Provinces autonomes à l'égard de la participation des Régions autonomes en matière de solidarité et de répartition des fonds, Caveri a rappelé que ce procédé *«est réalisé aussi par l'engagement des dépenses dérivant du transfert ou par la procuration des fonctions de l'Etat»* pour ensuite rappeler que : *«nous nous sommes mis d'accord sur le texte en tenant compte de la prétention inflexible de certaines régions spéciales visant à introduire le revenu par personne, parmi les critères qui devront orienter la mesure de coparticipation* au fonds de répartition ». A cet égard, Caveri a aussi souligné que *«le caractère problématique de ce critère qui, surtout s'il est appliqué sur des nombres réduits comme c'est le cas pour les valdôtains, conduit à des résultats fallacieux qui ne sont pas cohérents avec ce qui est dicté par la Constitution qui fait référence, par contre, à la «capacité fiscale».*

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine.
Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour où l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 Fax 0165.36 0014

CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

A Courmayeur

Publication de « Montagnes »

Le Président de la Région Luciano Caveri a présenté, mardi 17 avril dernier, au Chalet du Jardin de l'Ange, à Courmayeur, la publication « Montagnes. Enjeux et développements dans des territoires francophones d'Europe et du monde », réalisée par les éditions Le Moutard, sur initiative de la Région autonome Vallée d'Aoste.
Au cours de la rencontre, le représentant permanent de l'Organisation internationale de la Francophonie à Genève, Libère Bararunyeretse, et le directeur des éditions Le Moutard, Frédéric Touchet sont intervenus.
La présentation, qui a été organisée en collaboration avec la Commune de Courmayeur, rentre dans le cadre des activités prévues par les Journées de la Francophonie en Vallée d'Aoste, qui étaient axées, cette année, sur le thème des « Montagnes de la Francophonie».
« *Il s'agit d'une publication, qui est prioritairement adressée aux jeunes* – a expliqué le Président de la Région Luciano Caveri – *et dont le but est de leur faire parcourir les montagnes des territoires francophones du monde, et de leur faire découvrir des sites, des paysages et des populations d'une infinie diversité.*
Dire, en effet, que les montagnes se ressemblent est une évidence. Il n'est pas si facile, en revanche, de déceler les éléments répétitifs que les populations montagnardes expriment, à n'importe quelle latitude, à travers la richesse de leurs différentes cultures.
Cette publication représente un point d'observation privilégié sur une partie du monde et de l'humanité, que nous avons rassemblé autour de la francophonie, cet espace qui réunit des peuples très différents autour d'une langue commune facilitant les échanges et le partage d'expériences ».
Le Président Caveri a encore souligné que : « *La Vallée d'Aoste pourrait être le chef de file des régions de montagne francophones grâce à son savoir-faire dans de nombreux domaines.*
Il me semblerait donc normal de mettre à la disposition des autres pays ce livret ».
La publication, nous le rappelons, s'oriente autour de deux grands axes: les montagnes du nord et celles du sud.
Ces deux volets sont agrémentés de considérations plus spécifiques telles que les partenariats, les initiatives, les enjeux du développement inhérents à la montagne.
Le chapitre sur les montagnes du nord s'articule autour de cinq mots-clefs: habiter, travailler, cultiver, circuler, séjourner tandis que, celui dédié aux montagnes du sud, analyse les thématiques inhérentes à celles-ci à savoir *faire cohabiter ville et brousse*, *assurer un partage équitable de l'eau*, *concilier conservation et développement local.*

Le 4 mai prochain

Présentation de l'offre académique universitaire

L'éventail de formations et de diplômes pour la prochaine année académique 2007-2008 va être présenté au cours d'une conférence de presse, annoncée pour le vendredi 4 mai prochain, à partir de 10h, à l'Université de la Vallée d'Aoste rue Capuccini, à Aoste.
L'Université a accompli depuis son institution en l'an 2000, en étroite collaboration avec les collectivités territoriales, parmi lesquelles il y a au premier rang la Région Vallée d'Aoste, un travail important de rénovation et d'adaptation de la carte des formations aux besoins de la population scolaire et aux exigences du développement économique local, consciente du besoin de disposer d'instruments de formation appropriés pour soutenir et encourager l'essor de la Région.
Aujourd'hui l'Université locale est fréquentée par environ mille trois cents étudiants, inscrits aux cours des Sciences de l'éducation, des Sciences de l'économie et de la gestion d'entreprise, de Psychologie, de Langues et communication pour le territoire, l'entreprise et le tourisme, des Sciences politiques et des relations internationales et l'Ecole de spécialisation pour l'enseignement secondaire ainsi qu'aux cours organisés par le « Politecnico » de Turin.

Au festival du théâtre pour les nouvelles générations de Turin

Prix pour la pièce « Mucche ballerine »

L'Assessorat de l'Education et de la Culture communique que la pièce théâtrale « *Mucche Ballerine* » de Marco Bosonetto, mise en scène par la Compagnie Sinequanon d'Alessandra Celesia, a remporté le premier prix du Festival du théâtre pour les nouvelles générations « *Il gioco del teatro* », qui s'est déroulé du 13 au 22 avril 2007, à Turin.
L'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin, exprime « *sa vive satisfaction pour le résultat obtenu par la Compagnie, qui est subventionnée par la Région autonome Vallée d'Aoste, et qui a réalisé cette pièce que les Valdôtains ont eu l'occasion de voir le 15 mars 2006 dans le cadre de la Saison Culturelle.* »

Semaine de la culture : pour sensibiliser le citoyen à son patrimoine culturel

***« Les manifestations organisées** dans le cadre de la Semaine de la Culture sont proposées dans l'intention de sensibiliser le citoyen à son patrimoine culturel »*, a déclaré l'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin.
Suite à l'approbation par le Gouvernement régional de l'organisation de la neuvième édition de la Semaine de la Culture, qui aura lieu du samedi 12 au dimanche 20 mai, la Vallée d'Aoste adhère donc à l'initiative lancée par le Ministère des activités et des biens culturels.
Les événements organisés seront adressés à un vaste public puisqu'ils proposent des activités pour les jeunes et des conférences visant à approfondir diverses questions historiques ou artistiques.
Des rendez-vous musicaux sur des sites culturels ainsi que des expositions seront également proposés.
« La participation active de la population passe par sa sensibilisation aux problèmes que posent la réhabilitation, la protection et la mise en valeur des biens culturels », a souligné l'assesseur Viérin.
Et de continuer : *« C'est là une étape nécessaire pour que la communauté prenne conscience de la valeur historique et culturelle du patrimoine qui contribue à forger son identité, et pour qu'elle développe un certain sens des responsabilités à son égard ».*

Dans le cadre des actions de promotion du patrimoine, l'accès à toutes les manifestations, expositions, châteaux et autres sites appartenant à la Région autonome Vallée d'Aoste, sera gratuit.

TOUSCO srl
Produzione
Commercializzazione
Qualità
Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE

• edilizia
• acquedotti
• irrigazione
• fognature
• impianti industriali
I tubi sono a norma UNI e marchio I.I.P.
Stabilimento, e vendita ingrosso e privato
zona industriale
11020 DONNAS Aosta
☎ 0125 80 65 01 R.A.
FAX 0125 80 51 18
Punto vendita
via Baio, 10
10013 BORGOFRANCO D'IVREA Torino
☎ 0125 75 12 46

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Lois électorales

Adriana Viérin : « Un résultat dans le respect de la règle démocratique »

Voici l'intervention de la Conseillère Adriana Viérin suite aux travaux du Conseil de la Vallée relativement à la matière électorale.

Nous venons d'achever ce lourd et difficile travail en matière « électorale ».
Un travail lourd vu les échéances qui incombaient et qui nous ont amenés à concentrer la discussion sur un nombre significatif de projets de loi.
Tout d'abord donc, un remerciement à tous ceux qui se sont engagés, au sein des Commissions et de cette salle, afin de permettre de trouver un point d'accord entre les différentes positions. Mais aussi un remerciement aux promoteurs des référendums, sans qui, c'est fort probable, nous n'aurions pas abordé ce thème, tout au moins pas dans cette séance.
Nous avons avancé, comme Conseil de la Vallée, dans l'application de notre Statut d'autonomie en votant des lois dont la compétence nous revient aux termes de son article 15.
Nous sommes donc parvenus à obtenir un résultat dans le respect de la règle démocratique de la volonté de la majorité.
La centralité du Conseil de la Vallée, pour ce qui est de l'action législative, a été confirmée.
Sa valeur symbolique a été rétablie.
J'en suis heureuse, même si je suis toujours très prudente envers les symboles car s'ils incarnent la mémoire et s'ils peuvent être le carburant qui donne un nouvel élan à l'action, l'Histoire nous apprend que la politique des symboles est aussi dangereuse car elle fait appel à l'émotion et non à la critique.
Le symbole, ça peut tuer l'Histoire (Vincent Ducler, Historien), ça peut faire perdre de vue le bon chemin…
Malheureusement, nous avons été obligés de travailler dans l'urgence, avec une hâte sans pareil et en engageant un tour de force tout à fait inhabituel.
Nous n'avons certainement pas donné une image de pleine efficacité au Peuple bien que nous nous sommes démontrés efficaces et rapides.
Quelques réflexions s'imposent, alors, quant à la méthode, quant au message que nous avons transmis.
Est-ce que les temps très limités nous ont permis de forger un bon travail ?
Du point de vue technique, j'entends !
J'espère que oui.
En encore. Est-ce que nous avons su satisfaire pleinement les attentes des Valdôtaines et des Valdôtains, de nos concitoyens, des électrices et des électeurs à qui nous devons, nous les Conseillers, répondre de notre action à tout moment ?
J'espère que oui.
Pourquoi cette incertitude ?
Cette inquiétude, dirais-je.
Tout simplement parce que nous sommes des représentants, que des représentants.
Le Conseil, il est vrai, est central dans le cadre des institutions régionales.
Mais il n'est pas souverain de par lui-même : il l'est seulement car il est le représentant d'un seul et unique souverain qui est le Peuple.
Et le Peuple souverain nous regarde. Nous évalue. Nous sollicite.
Les propositions référendaires n'en sont qu'un exemple.
Le Peuple souverain en 2003 nous a fait confiance et cette confiance nous devons démontrer avoir su la mériter, nous devons la soigner, à tout moment.
Nous sommes, nous, des représentants. Et en tant que tels, nous ne devons jamais donner l'impression de nous conduire comme souverains.
Ou, pire encore, croire d'être… des souverains !
Je veux croire, je veux continuer à croire que nous avons agi démocratiquement pour remplir nos fonctions de représentants, dans le seul but de concrétiser la compétence statutaire en matière électorale.
Je veux croire que nous avons travaillé avec la conviction que la matière électorale, étant complexe et prioritairement technique, demande un examen et un débat qui soient techniques.
Et pour cela, oui, le Conseil de la Vallée, est un siège privilégié.
Je ne pourrais jamais accepter de travailler à des fins moins nobles, visant tout simplement au maintien du pouvoir et négligeant le rôle et les désirs de la communauté.
Et si quelqu'un par contre l'a fait… bien… qu'il le sache… il a trahi la démocratie.
Nous avons, avec de grandes difficultés, travaillé pour trouver des équilibres, nous avons, poussés et entraînés par des événements extérieurs à cette Assemblée, essayé d'améliorer notre système, de l'intégrer et de la réformer. Juste !
Le Conseil ne fait pas des Révolutions, amis au maximum il doit faire des réformes et donner des réponses claires et concrètes.
Les Révolutions, c'est le Peuple qui les fait.
C'est le Peuple qui envoie des signaux préalables, en ce sens, à ceux qui le gouvernent.
A nous, il nous revient de les composer, ces messages…
Si nous avons bien compris ces signaux, si nous retrouvons, si nous savons retrouver le collant nécessaire entre la Communauté et le Palais, si la majorité de ce Conseil reflète concrètement la majorité des Valdôtaines et des Valdôtains… alors nous pouvons dire avoir bien travaillé.
Si nous savons l'écouter… le Peuple nous le dira…

L'activité des Commissions

Vendredi 4 mai 2007 – V[ème] Commission permanente *Services sociaux*

audition de Luca Barbieri, Président de la Coopérative « Lo Pan Ner » concernant la proposition de loi n°151 *« Dispositions pour la promotion des produits biologiques, typiques et traditionels dans les réfectoires collectifs régionaux et pour des initiatives d'éducation alimentaire »* ;
proposition de loi n°151 *« Dispositions pour la promotion des produits biologiques, typiques et traditionels dans les réfectoires collectifs régionaux et pour des initiatives d'éducation alimentaire »*. Rapporteur : la Conseillère Dina Squarzino ;
audition du Conseil d'Administration de l'Observatoire Astronomique de la Région autonome Vallée d'Aoste concernant le **projet de loi n°161** *« Modifications de la loi régionale n°24 du 14 novembre 2002 (Institution de la Fondation Clément Fillietroz) »* ;
projet de loi n°161 *« Modifications de la loi régionale n°24 du 14 novembre 2002 (Institution de la Fondation Clément Fillietroz) »*. Rapporteur : le Conseiller Eddy Ottoz.

Jeudi 3 mai 2007 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales* et IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

audition de l'Assesseur aux Activités productives et aux Politiques du Travail, Leonardo La Torre, concernant les thématiques liées à la reconversion de l'espace Cogne d'Aoste.

Mercredi 2 mai 2007 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*

projet de loi n°157 *« Nouvelles dispositions en matière d'obligation de construction de toits en lauzes et réglementation des bénéfices économiques s'y rapportant »*. Rapporteur : le Conseiller Marco Fey ;
audition de Claudio Brédy, chef du Service des Politiques communautaires concernant le *« Programme de développement rural 2007/2013 »*.

Jeudi 26 avril 2007 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales*

projet de loi n°164 *« Dispositions pour l'adaptation des obligations de la Région autonome Vallée d'Aoste dérivant de l'appartenance de l'Italie à la Communauté européenne. Mise en œuvre des directives 74/409/CEE concernant la conservation des oiseaux sauvages, et 92/43/CEE relative à la conservation des habitats naturels et semi-naturels ainsi que de la flore et de la faune sauvages. Loi communautaire 2007 »*.

Jeudi 26 avril 2007 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique* et V[ème] Commission permanente *Services sociaux*

auditions concernant le **projet de loi n°162** *« Nouvelles dispositions pour la réalisation d'infrastructures réacréatives et sportives d'intérêt régional. Modifications de la loi régionale en matière de tourisme et de transports »* : EnnioPastoret, Assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports, Bruno Oro, Président du CONI – Section Vallée d'Aoste ;
projet de loi n°162 *« Nouvelles dispositions pour la réalisation d'infrastructures réacréatives et sportives d'intérêt régional. Modifications de la loi régionale en matière de tourisme et de transports »*. Rapporteurs : les Conseillers Renato Praduroux et Eddy Ottoz.

Jeudi 26 avril 2007 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

examen, avec l'Assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports, Ennio Pastoret, de l'**ébauche du rapport** de la Commission concernant *« La mobilité et le chemin de fer en Région autonome Vallée d'Aoste : analyse et documentation »*.

Jeudi 26 avril 2007 – V[ème] Commission permanente *Services sociaux*

Séance publique

auditions inhérentes à la proposition de loi d'initiative populaire *« Réalisation d'un seul et unique hôpital régional »* : Monsieur Meloni, Président du Collège des médecins-chefs et la Direction stratégique de l'Agence U.S.L. Vallée d'Aoste.

COMMUNICATION

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.
Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux.
C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.
Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple- Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

Nouvelles de la commune d'Aoste

Une semaine en faveur de la sécurité routière

La Commune d'Aoste, en accueillant l'appel de *«Zapping»* a adhéré à l'initiative *«En discothèque sans ma voiture».* Pendant la nuit du 29 avril dernier, *Taxi Aoste* a organisé un service gratuit de transport, consacré aux jeunes qui rentraient à la maison après une soirée en discothèque. Cette participation a été décidée par la junte communale dans le domaine de la *«Semaine de l'Onu pour la sécurité sur la route»*. Le syndic Guido Grimod a voulu *«réaffirmer l'engagement de l'Administration communale dans le domaine de la prévention des accidents de la route avec une participation convaincante à l'initiative, grâce aussi à la disponibilité et à la sensibilité montrée de la part d'un groupe important de chauffeurs de taxis du chef-lieu régional».*

Dans le domaine toujours de la « Semaine pour la sécurité routière », la Commune d'Aoste a ensuite proposé, dans le cadre du projet *«Parcours d'école en sécurité»*, réalisé avec l'aide de l'Association *«La Ville Possible»* de Turin, deux sorties sur la route pour deux classes de l'école élémentaire du Pont de Pierre, afin de signaler – avec le concours de la Police Locale – les infractions des voitures.

Enfin, vendredi dernier, une session thématique du Conseil communal s'est déroulée, avec à l'ordre du jour une motion de la Présidence du Conseil au sujet de la première semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité sur la route. Voici, ci-dessous, le contenu de cette motion.

Institution d'un Observatoire régional sur la sécurité routière

«Il est fondamental qu'au niveau régional un Observatoire sur la sécurité routière soit institué avec des fonctions de monitorage opérant en réseau avec les Communes».

C'est ce qui a été souligné par le président du Conseil communal de la ville d'Aoste, Renato Favre, qui a illustré les contenus présentés au Conseil.

«Le thème de la sécurité sur les routes dans le monde – a rappelé Favre – *alarme la conscience de tout le monde : il y a plus d'un million et deux cent mille morts sur les routes dans le monde par an, le même nombre de morts provoqués par la tuberculose ou la malaria».*

Dans la motion approuvée, il est demandé au Conseil d'*«inviter l'Assemblée Générale des Nations Unies à adopter, pendant sa 62ème session en 2007, une Résolution qui puisse promouvoir des actions concrètes pour réduire les effets des accidents sur la route dans le monde, et en particulier dans les Pays à moyen et à bas revenu».*

De plus, on demande *«à la Communauté internationale de combattre les causes majeures d'accidents en augmentant l'éducation au volant et en combattant le phénomène de la conduite sous l'effet de l'alcool et des drogues», et l'on engage le Syndic et la junte à s'activer auprès de l'Administration Régionale pour solliciter l'institution «d'un Observatoire sur la sécurité routière en cohérence avec les orientations du Plan National de la Sécurité Routière».*

Enfin, la motion de la Présidence du Conseil communal prévoit la constitution d'une Conférence régionale sur la sécurité routière pour impliquer les divers sujets porteurs d'intérêts, et engage le Syndic et la Commission à développer des initiatives d'éducation, de formation et de communication pour répandre une culture de la sécurité routière et de la mobilité durable.

Résolution pour deux impasses juridiques

L'assesseur aux Travaux Publics Alberto Follien a annoncé la résolution de deux impasses juridiques qui bloquaient des travaux très importants pour l'amélioration de la ville d'Aoste, concernant la gestion des espaces verts et le réaménagement de la rue Garin.

L'Administration communale d'Aoste investira donc environ 700 000 euros par an pour l'entretien des espaces verts communaux. Le service sera géré jusqu'en 2012 par une association temporaire d'entreprise composée par deux entreprises milanaises et une de Modène.

«L'adjudication – a expliqué Follien – *fait suite à la sentence du Tar qui a repoussé les recours sur les adjudications des concours de 2000 et de 2006 qui avaient obligé la Commune à la confiance directe du service».*

Parmi les nouveautés qui seront introduites par cette nouvelle gestion, un centre d'appels sera mis en place permettant aux citoyens de signaler les problèmes. De plus, la société devra garantir d'être disponible 24 heures sur 24, et sera responsable pour les dommages qui résultent du mauvais fonctionnement des installations hydriques et de la chute de plantes et d'arbres.

En deuxième lieu, dans quelques semaines, les travaux rue Garin reprendront, après une suspension de deux ans, pour l'achèvement du premier lot de travaux de construction de la nouvelle route qui relie le Pont-Suaz à la Rue Grand'Eyvia.

La sentence absolutoire conclut le contentieux juridique entre la Commune d'Aoste et la société mise en accusation, selon l'administration, de ne pas avoir réalisé les travaux conformément aux indications prévues. *«Dans quinze jours* – a affirmé l'assesseur Follien – *avec une ordonnance nous communiquerons à l'entreprise la nécessité d'achever les travaux, et si elle n'est pas disponible à terminer les travaux, nous pourrons dissoudre le contrat et lancer un nouveau concours pour l'adjudication des travaux avec une négociation directe et privée».*

Le projet exécutif de la première partie des travaux de construction de la nouvelle route, qui relie les rues Grand'Eyvia et Kaolack, au sud-ouest d'Aoste, avait été approuvé par la junte communale au mois de février 2003, pendant que l'adjudication du concours s'était produite au mois de juin de la même année. L'œuvre devait être complétée avant quatre cents jours, mais selon la Commune l'intervention n'avait pas été réalisée conformément aux indications du projet.

Convocation du Conseil communal via courriel

Pour la première fois, même si de manière expérimentale et par conséquent accompagné de l'« ancien support en papier », le Conseil communal a été convoqué par son président Renato Favre au moyen d'un courriel adressé à ses collègues conseillers et à la Commission, en envoyant les ordres du jour et les annexes de l'assemblée convoquée pour le vendredi 27 avril dernier.

La nouveauté, voulue et introduite par Favre, a été anticipée par une lettre du président de Conseil adressée à ses collègues et aux collaborateurs de l'Administration Communale d'Aoste dans laquelle le Président a réaffirmé que *«l'objectif concret est d'augmenter l'utilisation de la communication électronique et de favoriser le plus possible la diffusion des nouvelles technologies, afin de développer le système d'information avec des économies considérables pour le bilan».*

À ce propos, Favre a souligné que *«l'utilisation du courriel pour les convocations des séances du Sénat de la République, qui depuis quelques mois ont substitué les télégrammes qui coûtent chers, a produit une épargne de 300 000 euros. Il apparaît évident que l'abandon, maintenant imminent, de l'ancien système ne pourra que favoriser définitivement l'utilisation de ce nouveau système qui aujourd'hui est proposé de manière expérimentale».*

Pour favoriser les procédés d'informatisation la Conférence des Chefs de groupe, sur proposition du Bureau de Présidence, a décidé de fixer un terme de présentation des motions – présentées par courriel – avant 15h le jour de convocation à la Conférence des Chefs de groupe.

Nouveau pôle scolaire à Aoste

La Commune d'Aoste aura un nouveau pôle scolaire permanent, avec en plus la réalisation d'une « école poumon » au lieu dit Croix Noire à l'entrée Est de la ville où un vaste projet d'urbanisation résidentielle est en cours.

«*Je suis absolument convaincu que l'école, en plus des interventions de réforme sur l'organisation et les programmes, a besoin d'un environnement adapté et sûr pour pouvoir exercer au mieux ses fonctions éducatives* » a précisé Laurent Viérin en approfondissant le thème de l'insertion des établissements scolaires dans un contexte urbain comme celui de la Ville d'Aoste.

L'assesseur est convaincu qu'«*avec un effort de programmation à tous les niveaux et partagé, nous pouvons réaliser des œuvres ayant comme caractéristiques l'efficacité et la fonctionnalité que le monde de l'école requière avec force, en réalisant des constructions pouvant satisfaire le service scolaire et promouvoir, à travers la mise à disposition de structures modernes, le succès de la formation en répondant en même temps aux exigences urbanistiques les plus modernes* ».

Laurent Viérin a donc précisé qu'un «complexe poumon» sera

réalisé pour faire face à la nécessité «*d'intervenir sur presque tous les immeubles qui sont le siège d'établissements scolaires appartenant à la Région pour effectuer des interventions de restructuration ou bien d'adaptation aux normes de sécurité* ».

De récentes réglementations prévoient, en effet, la réalisation de vérifications sismiques sur les établissements scolaires. En considération de la nature temporaire de l'« école poumon » l'opportunité de projeter une structure préfabriquée a été évaluée et façonnée, afin de permettre les échanges et les transferts d'espaces parmi les orientations différentes rendues nécessaires par les diverses typologies et exigences des établissements scolaires destinataires et par le nombre des usagers. «*La Commune d'Aoste* – a précisé l'assesseur – *a localisé un terrain, appartenant à la Région, situé au lieu dit Croix Noire, sur lequel un projet préliminaire a été rédigé* ».

Une table ronde pour l'étude et les analyses techniques pour d'éventuelles solutions alternatives a été constituée. De manière générale «*la Junte* – a souligné Viérin – *souhaite élaborer un plan de construction afin de résoudre les besoins du système de l'éducation secondaire supérieure et du système universitaire, en fixant certains objectifs à caractère général: améliorer les standards des constructions actuelles; regrouper là où c'est possible, en pôles les activités didactiques; améliorer les conditions d'étude de notre Région*». A ce propos, le Chef du Service de planification des constructions scolaires et universitaires, Lucia Hugonin, devra analyser d'un point de vue technique, en tenant compte des projections de développement, ce dont le milieu scolaire à besoin à long terme et présenter, fin juin, le projet au Gouvernement régional.

Batailles de Reines dans notre région

Concours éliminatoire de Challand-Saint-Victor

Le nombre maximum de bovines qui ont participé à cette 50ème édition des Batailles de Reines a été atteint pour ce concours éliminatoire de Challand-Saint-Victor, mercredi 25 avril dernier. Au total 172 vaches se sont retrouvés dans l'arène, dont 89 concernant la troisième catégorie, 59 la deuxième et seulement 24 pour la première catégorie. La vache la plus redoutée de la journée était sans doute «Morienne» de Loris Pieiller (3ème au classement à la Finale régionale de l'année dernière) qui au-delà de ses capacités combatives s'est faite remarquer aussi par son poids, faisant enregistrer 795 kg, et qui a respecté les pronostics de la journée, en remportant le titre de reine de la journée en 1ère catégorie. Des combats très intéressants ont caractérisé également les catégories inférieures. Le protagoniste de ce concours était Renzo Marquis de Verrayes qui est parvenu à qualifier deux vaches de son étable pour la Finale du mois d'octobre. Parmi les bovines les plus connues, mais qui n'ont toutefois pas réussi à s'adjuger une place au classement, il y avait «Dolly» de Piero Busso, «Iena» de Giuseppe Peretto, «Lupa» de Diego Perrin et «Tempête» de Piero Elex. Victoire bien méritée, en première catégorie, pour «Morienne», deuxième place pour «Suisse» de Giuseppe Clerin de Pont-Saint-Martin (déjà 2ème en 2006 à Montjovet), tandis que «Moretta» de Fernando Jaccod d'Ayas et «Villa» de Rollin Marguerettaz de Quart ont dû s'arrêter aux demi-finales. S'agissant de la deuxième catégorie, triomphe pour «Orsetta» de Jury Brunet de Challand-Saint-Victor qui, après un combat enthousiasmant, a évincé «Liona» d'Adriano Borinato de Quart. Deux autres bovines: «Souris» de Laurent Nolly de Châtillon et «Magaly» de Gianni Champion de Saint-Marcel se sont également classées. En 3ème catégorie le bosquet a été remporté par «Zara» de Marco Démoz de Challand-Saint-Victor qui en finale a battu «Ardia» de Renzo Marquis de Verrayes; en demi-finale «Zara» avait éliminé «Queggion», autre bovine appartenant à Renzo Marquis, tandis que «Ardia» a eu de la peine à passer le tour, s'étant battue pendant un long et exténuant combat contre «Falcon» des Frères Diémoz de Saint-Christophe (déjà 3ème l'année dernière à Verrayes). «Falcon» a sûrement été la vache la plus combative de la journée étant donné que déjà pendant les quarts de finale, elle s'était battue durement contre une bovine des Frères Pinet.

«Morienne», reine de première catégorie

«Orsetta» de Jury Brunet de Challant-Saint-Victor, reine de deuxième catégorie

«Zara» de Marco Démoz de Challant-Saint-Victor, reine de troisième catégorie

Concours éliminatoire de Pollein

Dimanche 29 avril dernier s'est déroulé le concours éliminatoire de Pollein, qui a été caractérisé par d'intenses combats, surtout dans les deux catégories inférieures et par un nombre de vaches présentes assez réduit: seulement 120, dont 53 pour la troisième catégorie, 41 pour la deuxième et 26 pour la première. Le public était nombreux et a pu assister, dès le début, à des combats très intéressants. Parmi les vaches inscrites, certaines étaient favorites, fortes de leurs performances des années passées: «Orsières» de Stefano Porliod, «Mousca» et «Mila» de Edy Viérin, «Saphir» de Claudio Berthod, pour n'en citer que quelques-unes. Toutefois, comme il arrive presque toujours, il y a eu des surprises et d'autres vaches outsiders, parfois sous-évaluées, ont réussi à remporté leur billet d'entrée pour la Finale régionale ou simplement à faire remarquer leurs capacités de lutteuses comme ce fut le cas, lors des huitièmes de finale, pour la rencontre entre «Guerra» de Lauro Pont et «Londre» de Nestor Bianquin, qui se sont battues pendant plus de vingt minutes. «Londre» a gagné cette bataille, mais a dû succomber au tour suivant, épuisée par la fatigue. Le protagoniste de cette journée était Nestor Bianquin de Pollein, qui a classé deux vaches pour la Finale du mois d'octobre. Concernant la première catégorie, la redoutable «Orsières» de Stefano Porliod de Nus (déjà reine à By d'Ollomont en 2003 et 2ème l'année dernière à Brissogne) a remporté le bosquet, en battant en finale «Mila» de Edy Viérin de Charvensod, qui avait dû se confronter avec des vaches très préparées durant les tours précédents. Lors des demi-finales, «Marengo» de Nestor Bianquin de Pollein (à son deuxième classement) et «Zara» de Maurizio Dalbard de Pollein, avaient dû s'arrêter éliminées respectivement par la reine et la vice-reine. La reine de deuxième catégorie s'appelle «Tonnerre» des Frères Viérin de Pollein; deuxième place pour «Promise» des Frères Yeuillaz également de Pollein. En demi-finale, la future reine avait éloigné une vache très forte «Moutsillon» d'Ermes Dalbard, tandis que «Promise» avait eu le dessus sur «Souris» de l'Entreprise Agricole Verney de Gressan. S'agissant de la catégorie inférieure, succès d'un éleveur de Pollein, Patrick Brocard, qui grâce à «Mélodie» a maintenu le «bosquet» dans sa commune. En finale «Mélodie» a éliminé la surprenante «Suisse» de Laurino Lugon de Brissogne. Les deux autres vaches qui se sont classées sont «Rondella» de Nestor Bianquin de Pollein (déjà reine en 2006 à Valpelline) et «Cobra» de Dario Bétemps de Saint-Christophe. Les reines donnent rendez-vous le dimanche 6 mai prochain, à Villeneuve, pour le dernier concours éliminatoire du Printemps, avant la pause qui permet l'«Inarpa» des bovines, qui reprendront leurs combats le dernier dimanche de juillet au Col de Joux, à Saint-Vincent.

«Orsières» de Stefano Porliod de Nus, reine de première catégorie

«Tonnerre» des frères Viérin de Pollein, reine de deuxième catégorie

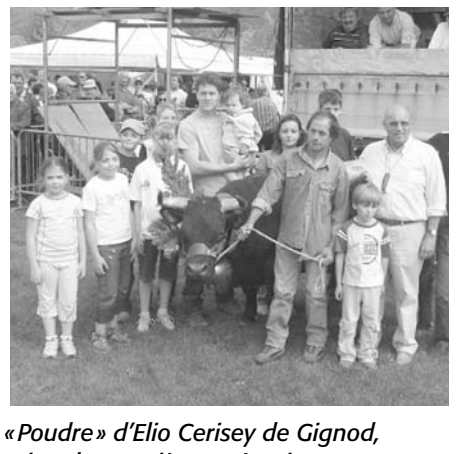

«Poudre» d'Elio Cerisey de Gignod, reine de première catégorie

Nouvelles de Roisan

Parfums et saveurs

Le 26 avril dernier la salle de la Commune de Roisan était bourrée «d'élèves» enthousiastes de participer à la dernière soirée, organisée par la Commission Culture, qui avait pour thème «Les Douceurs». Les participants, arrivés à l'heure, ont déjà trouvé tout préparé magistralement, comme toujours d'ailleurs, par l'Assesseur au Bilan, Patrimoine, Finances et Culture, Tiziana Rosset (qui est aussi la Présidente de la Commission Culture).

L'œnologue Mattia Nicoletta, toujours plus sympathique, a débuté son parcours métaphorique (et réel en même temps, car il a l'habitude de parler en marchant…) du territoire du Roero (situé entre la province de Turin et celle d'Asti) caractérisé par les «*Rocche*», zones au terrain friable, sur lesquelles l'exploitation est presque impossible, en racontant, surtout pour les enfants présents, mais appréciée aussi par ceux qui ont dépassé depuis longtemps la phase de l'adolescence, la légende du diable. Quand on parle de l'endroit du Roero, on ne peut pas se passer du vin Roero Arneis blanc (ou *Spumante*), du Roero rouge (avec les grappes de Nebbiolo) et enfin du Roero réserve. Cette zone a aussi plusieurs villes assez renommées, telles que Cherasco, capitale italienne de l'élevage des escargots et Pollenzo avec son Université œnogastronomique assez célèbre.

Les différents vins qui ont arrosé la grande tarte faite avec les noisettes du Piémont, le *bruts et bons*, *la tarte au chocolat* (réalisée par un monsieur et qui a été mariée avec le Barolo chinato), la tarte *after eight et chocolat* (faite par une jeune fille), les excellents *beignets de pommes* (dont l'autrice est Mme Maria Teresa Crétier), les tuiles (apportées par Mme Giuseppina) et enfin les superbes *bignés* à la crème et au sabayon (dont l'auteur était l'œnologue Mattia avec la collaboration discrète de sa grand-mère), étaient le Muscat (appelé ainsi dans le temps car c'était un vin normalement réservé aux femmes mais qui parfois arrosait aussi les fromages durant les après-midi de fête), le Brachetto (de la zone d'Acqui), la Delizia delle alpi (un vin doux extraordinaire…) et enfin le Barolo Chinato ou *vin chinà* (dans le temps employé comme médicament transversal à tout malaise…)

Je termine avec une considération en tant que prof.: les leçons de Mattia ont été beaucoup plus intéressantes que les miennes et surtout… les élèves ont toujours participé activement…

Anna Bioley

Le CERVIM présent à la 15ème session plénière de l'AREV

«Protéger les viticultures de montagne et sur pente abrupte»

La 15ème Session plénière et le 21ème Conseil international de l'AREV (Assemblée des Régions vitivinicoles européennes) qui se sont déroulés, à Stuttgart, en Allemagne, le 20 et le 21 avril dernier, ont été aussi importants pour discuter du futur de la viticulture valdôtaine. En effet, parmi les points à l'ordre du jour, il y avait entre autres, la présentation de l'adoption d'une nouvelle résolution sur l'OCM vin et la future norme communautaire qui réglementera le marché vitivinicole européen. Grâce aux interventions de François Stévenin, Président du CERVIM (Centre de Recherche, Etudes et Valorisation pour la Viticulture de montagne), il fut possible d'insérer, dans le document, une donnée spécifique sur le rôle des viticultures de montagne et sur pente abrupte, en relation avec la sauvegarde de l'environnement et du territoire. Le CERVIM partage la position de l'AREV et s'oppose à l'extirpation massive des superficies implantées et souligne la nécessité d'insérer ces mesures dans de vastes programmes territoriaux coordonnés par les Etats et par les Régions. «*Depuis ces dernières années* – Souligne Stévenin – *le CERVIM a été invité à participer aux principales tables vitivinicoles européennes et actuellement, il collabore activement avec l'OIV (Organisation Internationale de la Vigne et du Vin), avec l'AREV, avec les administrations des régions associées et avec les Ministères des nations qui ont des viticultures exceptionnelles».*

Jeunesse Valdôtaine!

Samedi
12 mai
18h
Salle des conférences
Gressan

Quelle loi électorale pour la Vallée d'Aoste?

CONFÉRENCE-DÉBAT

INTERVIENDRONT

Luciano **Caveri**
Roberto **Louvin**
Guido **Cesal**
Elio **Riccarand**

Modérateur:
Enrico **Martinet**

jv@unionvaldotaine.org

La section de l'Union Valdôtaine de Verrès

vous invite à son

Dîner social

le vendredi 11 mai 2007
à 20h30
à l'Hôtel-Restaurant «Chez Pierre»
73, rue Martorey

Tous les Unionistes et leurs familles, ainsi que les sympathisants seront les bienvenus.

Le prix est de 25 euros.

Pour les réservations s'adresser, jusqu'au mercredi 9 mai prochain, délai de rigueur, à:

- La Présidente de la Section, Mary Danna, tél.: 347 5869727 ;
- Siège périphérique de Pont-Saint-Martin, tél.: 0125 807393 ;
- Directement au Restaurant, tél.: 0125 929376.

PARTICIPEZ NOMBREUX!

DÉCÈS

La Section de Saint-Rhémy-en-Bosses

a le regret de vous faire part du décès de

Lorenzo MARGUERET
(classe 1928)
Ancien inscrit de la Section

et présente ses condoléances émues à son épouse, Rita Marguerettaz, à ses enfants Silvana, Vilma et Anselmo, Assesseur de la Commune, ainsi qu'à son frère Etto Margueret et à tous ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, sans oublier ses autres parents.

Homme juste et empreint de sagesse,
il a toujours témoigné d'un profond attachement
à son pays et à son territoire.

SAVOYE mobili

arredo bagno

Progetti e soluzioni per i tuoi spazi.

graficafedericagozzi&nancyzanello

Reg. Amérique, 66 • 11020 Quart (Ao) • tel. 0165771719 • fax 0165775442 • www.savoyegroup.com • arredo.bagno@savoyegroup.com

Election du Conseil de la Vallée

Des lois de casse

Joseph Rivolin

Dès les premières années de son existence, l'Union Valdôtaine a visé à atteindre trois résultats politiques fondamentaux pour ce qui est des lois électorales:
1) la compétence régionale exclusive en la matière, dans le but d'assurer la liberté des Valdôtains de choisir par eux-mêmes, par le biais de leurs représentants au Conseil de la Vallée, les règles du jeu et de proportionner les cas éventuels d'incompatibilité et d'inéligibilité aux dimensions démographiques et aux caractéristiques sociales particulières de la communauté valdôtaine, en essayant d'élargir le plus possible l'exercice du droit constitutionnel d'électorat passif et de profiter au maximum des expériences administratives des élus locaux;
2) l'établissement et le maintien du système proportionnel, qui a permis, le long du dernier demi-siècle, de garder la Vallée d'Aoste, autant que possible, en dehors des chantages idéologiques fondés sur l'opposition droite-gauche, et de faire progresser un mouvement autonomiste – le nôtre – qui a assuré pendant plus de 30 ans l'épanouissement des capacités d'auto-gouvernement du peuple valdôtain;
3) la stabilité politique au niveau du gouvernement régional, par la responsabilité solidaire du Président et des Assesseurs et par l'établissement d'accords solides avec les alliés, fondés sur le poids réel des différentes composantes, attesté par les résultats électoraux et non pré-constitué par les accords préalables entre les secrétariats des partis.

Un impact dévastateur

On ne peut se passer de remarquer que les trois lois électorales que le Conseil de la Vallée ont un impact dévastateur, par rapport justement à ces trois pierres milliaires du système politique valdôtain.
1) La loi sur les incompatibilités et les inéligibilités est contraire aux intérêts de la communauté valdôtaine, car elle empêche ou entrave la candidature de personnes qui pourraient contribuer efficacement à l'administration de la Région. De l'aveu des rédacteurs eux-mêmes, elle n'est nullement le fruit d'une analyse des besoins de la société valdôtaine, mais le produit du «taglia e incolla» de plusieurs normes recopiées çà et là, pensées pour des contextes régionaux totalement différents du nôtre, notamment au point de vue démographique: il est évident qu'une région de 2 millions d'habitants peut se permettre d'établir des règles plus strictes qu'une région de 120.000!. Les mauvaises langues commencent déjà à remarquer que cette loi semble faite exprès pour assurer la réélection des conseillers sortants (éventuellement dans des groupements politiques différents, s'il y en a la nécessité…), par l'élimination à priori de concurrents dangereux.
2) Comme l'écrivait avec raison notre vice-président Claudio Brédy dans «Le Peuple valdôtain» n° 38 du 12 octobre 2006, la prime de majorité représente «le passage d'un système proportionnel à un système plutôt proche du majoritaire. A ce sujet il ne faut pas oublier que le Mouvement a toujours retenu le système proportionnel comme une des expressions de la démocratie et de l'autonomisme valdôtains et dans le passé a beaucoup lutté pour son adoption. Un soutien au retour au majoritaire démentirait donc l'histoire même de l'UV et porterait notre région à s'aplatir sur une logique bipolaire, étrangère à notre système autonomiste et à la philosophie de l'UV». L'introduction d'une prime de majorité dans la nouvelle loi représente donc un danger concret pour la démocratie et l'autonomie.
3) L'élection du Vice-président du Gouvernement par le Conseil de la Vallée (c'est-à-dire l'égalisation de sa légitimité à celle du Président) et la possibilité de voter le refus de confiance vis-à-vis des assesseurs pris singulièrement (dans un organe collégial par définition) sont des éléments de faiblesse et d'instabilité politique extrêmement dangereux, surtout dans un contexte politique comme l'actuel, caractérisé par une faible sensibilité vis-à-vis des intérêts collectifs de la part de quelques élus, qui pourraient être tentés par la logique «ôte-toi que je m'y mette». L'expérience du gouvernement italien démontre paradoxalement que l'instabilité politique sera aggravée par la constitution préalable des coalitions (pudiquement appelés chez nous «accords de programme» pour en cacher la portée réelle), qui aboutiront nécessairement à un type de bipolarisme où l'UV ne sera plus le centre du cadre politique valdôtain: nous ne serons plus libres de proposer notre propre programme, nos propres idées, nos propres principes, mais nous devrons nous soumettre aux chantages des alliés de coalition dès le début de la campagne électorale.
Tout cela, lorsqu'en Italie on assiste au démantèlement du système majoritaire existant et au rapprochement au centre entre Forza Italia et le Parti Démocrate (ci-devant DS et Margherita), qui ont déjà expérimenté la faillite des coalitions bipolaires.

Un bilan déficitaire

Par les trois lois électorales qu'il vient d'approuver, le Conseil de la Vallée a donc envoyé à la casse un système politique qui a permis, dans ces dernières décennies, la

progression constante de l'UV.
Pour la casse des vieilles voitures, on a droit à une prime: quelle est la prime que notre Mouvement peut tirer de cette réforme? D'après quelques-uns, l'adhésion des conseillers unionistes à ces projets de loi aurait évité l'isolement politique de notre Mouvement et favorisé le rapprochement aux DS.
Au début de cette législature, le souci de ne pas rester isolés *par rapport* à l'Union Valdôtaine appartenait aux autres partis et mouvements.
Quelqu'un devrait nous expliquer sincèrement comment et surtout pourquoi serait-on parvenu à la situation inverse: on pourrait alors, peut-être, comprendre les finalités de certains phénomènes étonnants tels les francs-tireurs, le résultat des dernières élections politiques et (qui sait?) peut-être même, rétrospectivement, quelques passages obscurs de la politique régionale dès le début des années 1990. Quant aux DS, il faudrait également qu'on nous explique la véritable raison (qui relève sans doute de l'arithmétique, mais pas seulement, je crois) pour laquelle on continue à courir après ce que le vice-président Brédy appelle avec raison «une entité qui est en ce moment difficile à identifier» et qui, d'après ce qu'on arrive à comprendre, est majoritairement hostile à l'UV. Moralité: on a jeté aux orties un patrimoine de conquêtes politiques qui était le fruit de 60 ans d'engagement de tous les unionistes, pour des contreparties que nous pouvons définir, avec un euphémisme, plutôt aléatoires, si elles correspondent réellement à ce qu'on nous raconte: un bilan passablement déficitaire, me semble-t-il, si on le mesure avec le mètre des intérêts généraux du Mouvement. Si on avait fait recours au bon sens des unionistes, stimulé par un libre et franc débat au sein des sections, on aurait sans doute abouti à des résultats différents. Le vice-président Brédy avait raison d'écrire, dans le «Peuple» n° 18 de l'année dernière: «J'estime important de nous confronter avec tous et surtout d'avoir une proposition à nous, mais le système électoral valdôtain ne peut pas être bouleversé (…). Ce même thème devra être soumis aux sections (…) le but est d'arriver à une position définitive et largement partagée de la part du Mouvement». Dommage qu'on a fait tout le contraire. En tout cas, les jeux sont faits et les joueurs devront assumer leurs responsabilités quant aux effets qui se produiront à l'avenir.

Coopération entre la Région et l'Académie d'Aix-Marseille

L'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin, a accueilli le jeudi 26 avril dernier, dans la salle de réunion du 5ème étage, au Palais régional, à Aoste, le recteur de l'Académie d'Aix-Marseille et chancelier des Universités, Jean-Paul de Gaudemar. A l'ordre du jour de la rencontre, la signature d'un arrangement administratif de coopération éducative entre les deux territoires pour la mise en place d'actions conjointes telles que: la connaissance et la diffusion des langues et des cultures de chacun des partenaires; la valorisation du patrimoine culturel et environnemental; la mutualisation et l'échange d'expériences et de compétences; la participation à la réflexion sur les systèmes communs d'évaluation et de certification; les échanges, la mobilité et la formation des acteurs des deux systèmes éducatifs, notamment dans le cadre de la formation des personnels d'encadrement et des enseignants; la production et la diffusion de matériels pédagogiques communs; le développement de partenariats entre établissements, notamment grâce aux technologies de l'information et de la communication; le développement de centres de ressources pédagogiques, plus particulièrement dans le domaine des langues; la participation conjointe aux programmes d'action communautaire et de coopération territoriale.
Dans l'après-midi, le recteur de Gaudemar a rencontré également le Président de la Région, Luciano Caveri. Son séjour en Vallée d'Aoste s'est achevé le lendemain matin avec la visite du Lycée classique d'Aoste.

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.caveri.it

«J'ai vu tant de choses, que vous, humains, ne pourriez pas croire... De grands navires en feu, surgissant de l'épaule d'Orion. J'ai vu des rayons fabuleux, des rayons C, briller dans l'ombre de la porte de Tanhauser. Tous ces moments se perdront dans l'oubli, comme les larmes, dans la pluie... Il est temps de mourir... ».
C'est ainsi que s'exprime Roy Batty, le réplicant de *Blade Runner*, film de Ridley Scott, sorti en 1982, dont l'histoire se déroule à Los Angeles en 2019. La ville est devenue une gigantesque mégalopole monstrueuse où règne la surpopulation, la saleté, la publicité omniprésente, et des créatures appelées «répliquants» (créatures humaines artificielles), utilisés pour des travaux dangereux sur Terre et dans les missions spatiales… Après vingt ans de politique, de temps à autres – certes sans aucune intention de mourir! – j'ai l'impression d'avoir vu tant de choses, comme Roy Batty. Depuis les années 70 jusqu'à aujourd'hui, j'en ai vu des choses et j'ai bonne mémoire. Je suis même convaincu que certains «répliquants» sont véritablement parmi nous… «J'ai vu tant de choses, que vous, Valdôtains, ne pourriez pas y croire… De nouveaux mouvements politiques, surgissant de la côte de l'UV. J'ai vu des alliances incroyables, de faces de C…, briller dans l'ombre des Portes prétoriennes le jour de l'inauguration de la Saint-Ours. Tous ces moments se perdront dans l'oubli, comme les larmes, dans la pluie… Il est temps de réagir…». Afin d'éviter que la Vallée d'Aoste en 2019 – je dirais même à partir de 2008! – soit réduite à un déchet, ce qui pourrait très bien se passer si certains revenaient à la politique ou s'ils y parviendraient après une longue antichambre, il est nécessaire de commencer à réagir à toute provocation. Que les unionistes commencent à réagir pour affirmer la fierté de notre patrimoine politique, historique et culturel. Ça suffit avec cette histoire que l'Union est en train d'agoniser. Ça suffit avec l'idiotie que nous sommes un groupe de délinquants. Ça suffit avec ce commérage qui nous peint comme des incapables. Ça suffit avec la vulgate qui nous présente comme des soldeurs de notre patrimoine d'idées. Les temps de la tolérance et de l'aplomb sont achevés. Pour un choix de modération et un désir de vie tranquille, nous n'avons répondu ni aux insultes ni aux insinuations, même les plus graves. La contre information journalistique ainsi que la basse propagande ont vomi des histoires et des anecdotes ridicules donnant parfois des frissons. L'approche des élections ne nous rassure pas quant à un changement de style et de comportements. J'estime donc qu'il est temps de tourner la page – sans pour cela faire les mêmes erreurs ni singer les haines et les rancunes dont nous avons été les victimes. Il y a ceux qui ont joui en inspirant des mémoires anonymes et diffamantes aux autorités. Il y a ceux qui ont démontré d'être des provocateurs aux limites de la folie; il y a ceux qui écrivent ou parlent en oubliant leur passé et les choses faites dans leur vie.Ces actions sont le contraire exact du dialogue qui a toujours été invoqué par ceux qui – et ils sont nombreux – avaient la vocation de recoudre les déchirures et de guérir les blessures. Je remarque que sur ce chemin beaucoup a été fait, mais quelques irréductibles – des «répliquants» de nom et de fait… – empoisonnent encore l'air de la politique et minent gravement la coexistence civile. Ce n'est pas ça dont nous avons besoin: les années à venir seront d'autant plus complexes et les problèmes à résoudre, à une époque de changements, encore plus difficiles. Ceux qui jouent avec notre communauté, en jetant de l'essence partout et cultivant le goût pour la polémique constante, ne mesurent pas les potentielles et même néfastes conséquences. Les divisions et les critiques prétentieuses nous affaiblissent tous et ce n'est pas aujourd'hui que nous avons besoin de ça. Nous devrions y réfléchir davantage.